Communiqué de presse
Le 02 septembre 2025

L'AFL et Villes de France : un partenariat pour mutualiser les expertises

L'AFL, la banque des collectivités locales, et Villes de France, association pluraliste d'élus qui rassemble les villes et agglomérations de taille infra-métropolitaine du territoire national, ont signé une convention partenariale. Ce rapprochement inscrit dans le temps les actions conjointes menées par les deux acteurs et vise à mutualiser leurs expertises auprès du bloc local, dans le respect de l'intérêt général, et à produire des études conjointes. Leur mission commune : répondre aux enjeux d'investissement des collectivités et leur apporter des moyens et outils adaptés aux réalités de chaque territoire.

Gil Avérous, Président de Villes de France
Philippe Rogier, Directeur Institutions et Territoires de l'AFL
Jean-François Debat, Président Délégué de Villes de France

Contact presse
Justine GUIGUES – Chargée des relations presse
justine.guigues@afl-banque.fr – 06 74 94 29 66

Un partenariat au service des collectivités locales

L'AFL est la seule banque française détenue à 100% par des collectivités locales et qui leur soit 100% dédiée, quelles que soient leur taille ou leur situation géographique. Sa raison d'être : soutenir l'investissement public local en offrant aux collectivités un accès à la ressource financière, dans les meilleures conditions et en toute transparence. La banque incarne une finance que ses collectivités actionnaires veulent responsable, portant les principes de solidarité et d'équité, à leur image.

Forte de plus de 30 ans d'actions, Villes de France représente et défend les villes et intercommunalités – de 10 000 à 100 000 habitants – dont les bassins de vie structurent le territoire et assurent un maillage solide entre les métropoles et les espaces ruraux. L'association a pour vocation de faire reconnaître les spécificités de ces villes et agglomérations, renforcer leur rôle en faveur du développement économique, social et culturel et promouvoir leur image.

Cette première convention de partenariat signée entre les deux structures a d'abord pour objectif un partage d'expertise sur les problématiques relatives aux finances publiques locales et aux enjeux de financement de la transition. Elle vise également à mieux faire connaître le rôle de l'AFL dans l'investissement public local auprès des adhérents de Villes de France.

Des actions concrètes et échanges d'expertises

L'AFL et Villes de France se sont engagées à mettre en œuvre plusieurs actions concrètes :

- Organisation de temps d'échanges pour accompagner les collectivités dans la définition de leurs problématiques relatives à leurs besoins de financements ;
- Échanges d'expertises dans le cadre des études menées par l'AFL avec le CNFPT-INET*, sur le financement de la transition écologique dans les collectivités territoriales, et de son Baromètre de la santé financière des collectivités locales ;
- Participation aux événements que l'AFL et Villes de France organisent ;
- Interventions conjointes dans des groupes de travail ou de réflexion, relatifs aux finances publiques.

*La prochaine étude portera sur les coopérations interterritoriales au service de la transition écologique.

« La conclusion de ce partenariat avec Villes de France est naturel pour l'AFL. Il vise d'abord à faire partager son expertise auprès de toutes les collectivités, dont les intercommunalités, les villes et leurs agglomérations, mais aussi à porter à leur connaissance ses solutions de financement. Cela a vocation à permettre à un maximum de collectivités de connaître le modèle de l'AFL, à l'heure où celles-ci voient leurs prérogatives en matière de transitions s'accroître, et à l'aube du renouvellement municipal. », explique Philippe Rogier, Directeur Institutions et Territoires de l'AFL.

« Alors que les collectivités connaissent de fortes contraintes budgétaires, Villes de France a choisi de conclure un partenariat fort avec l'AFL pour permettre à nos membres de mieux connaître son offre de financement. Ce partenariat permettra également d'étudier ensemble la situation financière spécifique des villes moyennes qui supportent des charges importantes de centralité », ajoute Gil Avérous, Président de Villes de France.

Contact presse
Justine GUIGUES – Chargée des relations presse
justine.guigues@afl-banque.fr – 06 74 94 29 66

A propos de l'AFL, la banque des collectivités locales

« *Incarner une finance responsable pour renforcer le pouvoir d'agir du monde local afin de répondre aux besoins présents et futurs des habitants* ».

Seule banque française détenue à 100% par les collectivités locales, l'AFL dispose d'un modèle unique et innovant ; celui d'une banque créée par et pour toutes les collectivités. En devenant actionnaires de l'AFL, les collectivités accèdent à un financement rapide et sur mesure pour leurs investissements locaux, tout en s'inscrivant dans une démarche de finance durable et responsable. Pour les collectivités, c'est la liberté d'investir, tout en ayant une gestion maîtrisée de leurs finances. Depuis le début de son activité en 2015, l'AFL a déjà octroyé près de 11,5 milliards d'euros, dont 2 milliards en 2024, et compte aujourd'hui 1131 actionnaires.
Plus d'informations : www.afl-banque.fr

A propos de Villes de France

Présidée par Gil Avérous, Maire de Châteauroux, Villes de France, association d'élus pluraliste dont le président délégué est Jean-François Debat, Maire de Bourg-en-Bresse, représente et accompagne les villes de 10 000 à 100 000 habitants et leurs intercommunalités qui forment l'armature urbaine de notre pays. Elle regroupe ainsi près de la moitié de la population française.
Plus d'informations : www.villesdefrance.fr

Contact presse
Justine GUIGUES – Chargée des relations presse
justine.guigues@afl-banque.fr – 06 74 94 29 66